

La dynamique de créations d'associations

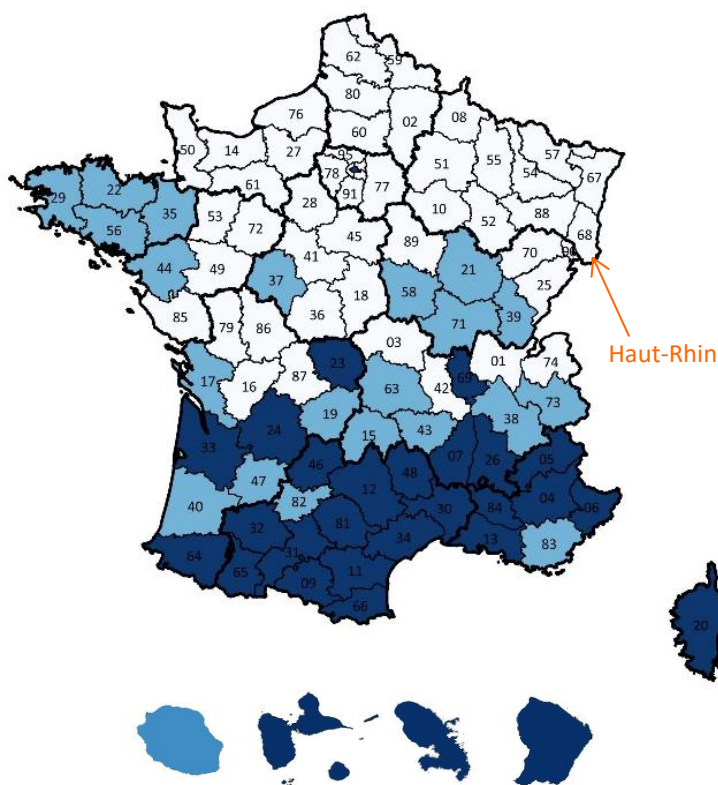
Si le nombre de nouvelles associations est important à connaître, il n'est pas à lui seul représentatif du dynamisme de la vie associative. Il peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

Cette carte de France situe chaque département, au regard de leur dynamique de création. Elle est établie en rapportant le nombre de nouvelles associations à la population du département, pour tenir compte des besoins et des attentes de ses habitants. Cette densité de créations d'associations s'exprime ici pour 10 000 habitants, et s'appuie sur la période des trois dernières années.

- Moins de 10 créations pour 10 000 habitants
- De 10 à 12
- Plus de 12

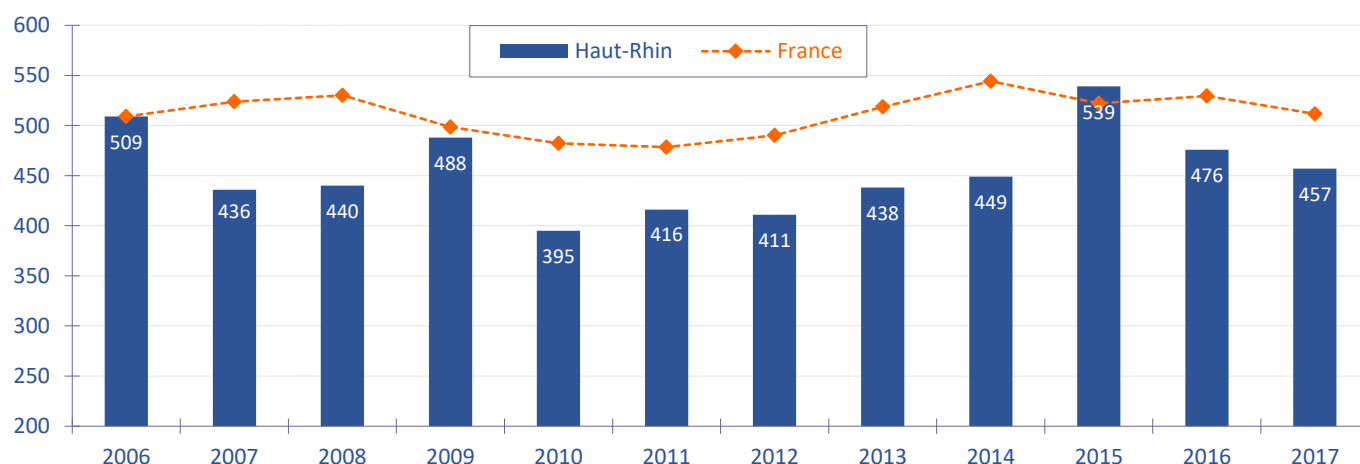
Pour l'année 2017-2018, environ **455** nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, **6,5** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 10,7).

Sources : INSEE et tribunaux d'instance de Colmar, Guebwiller, Mulhouse et Thann.
Traitement R&S.



Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis quatre années.

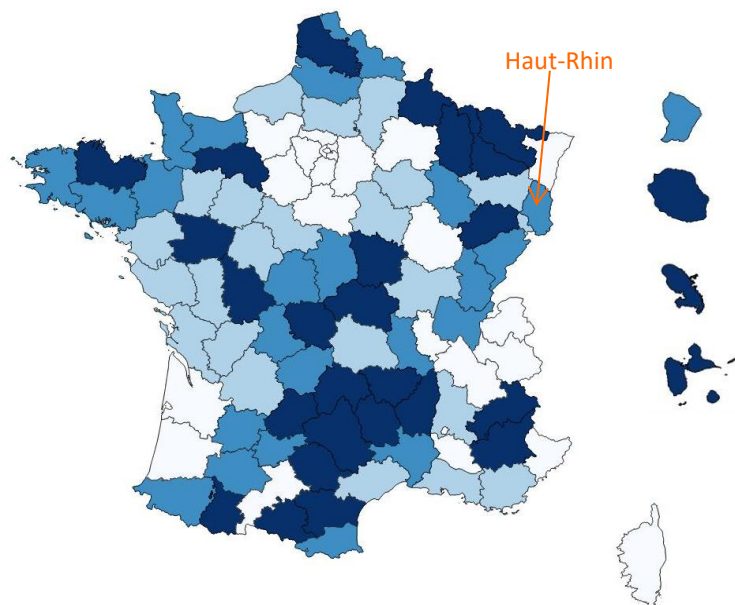


Source : Tribunaux d'instance de Colmar, Guebwiller, Mulhouse et Thann. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006.

Depuis l'année 2006 qui enregistre un nombre de créations très élevé, le rythme s'avère moins soutenu dans le département qu'au plan national. Plus irrégulier, il est marqué par quelques sursauts en 2009 et en 2015.

Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **1 525** associations emploient des salariés. Près de la moitié d'entre elles, soit **46%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également **107** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **10,7%** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,7%.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.
Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	7,4	11,8
Sport	1,0	4,7
Santé	4,9	7,2
Social	60,2	49,9
Loisirs	2,0	1,3
Culture	2,6	2,9
Autres activités ⁽¹⁾	13,7	11,4
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	8,2	10,8
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **22 030** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur social et les loisirs qu'au plan national, et moins présents dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.

Zoom sur le secteur social

Environ 60% de l'emploi associatif relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'hébergement social et l'accueil de jeunes enfants sont davantage développés dans le département.

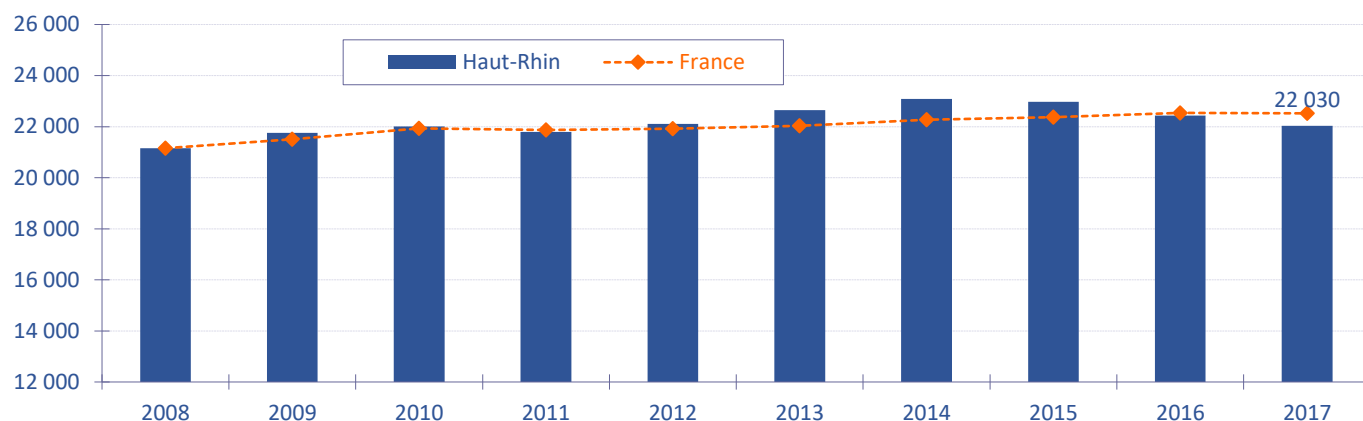
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : ACOSS-URSSAF, MSA. Données 2017.

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	11,1	10,0
Hébergement social	13,8	9,7
Aide à domicile	10,5	9,5
Accueil de personnes âgées	0,4	0,6
Aide par le travail	8,0	7,8
Accueil de jeunes enfants	6,0	2,3
Accueil d'enfants handicapés	0,8	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,5	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	9,1	7,9
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	60,2	49,9

Un secteur créateur d'emplois

Entre 2008 et 2017, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 110 000 au plan national, et de **875** environ, dans le département.

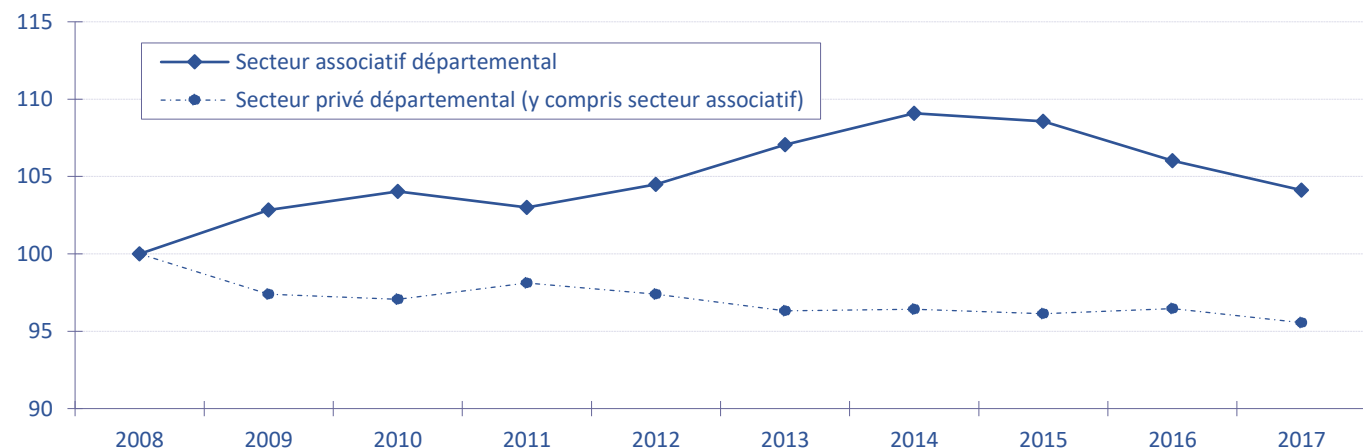


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Depuis 2008, l'emploi associatif du département évolue à un rythme proche de celui qui est observé au plan national. Il s'en écarte en 2016, avec un repli confirmé l'année suivante.

Les évolutions dans le département

Au cours de la dernière décennie, les effectifs salariés ont progressé dans les associations alors que dans l'ensemble du secteur privé, ils ne parviennent pas à retrouver leur niveau de 2008, année de la crise financière.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Cependant, les tendances sont moins favorables pour les associations sur la dernière période 2015-2017 : la variation des effectifs est de **-4,1%** quand elle se limite à **-0,6%** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.